

peu et le ménéma de juillet fit voler en 1882 une nouvelle loi de réformation.
C'est en nous donnant l'indépendance, et cela encore nous a coûté moins qu'une autre au point de vue de la guerre continentale.
M. ENTENNE. — Cette arme a donné Chanzy à Faidherbe et le succès à Sedan.
M. BERTEAUX. — L'exception justifie la règle.
L'Empire agrava la loi de 1832 et fil de l'armée une arme prétorienne, prête à toutes les besognes.
On eut une armée propre à faire d'admirables corps expéditionnaires. Après Sedan et Metz, elle a laissé la France livrée à ses seules forces.
M. LASIES. — C'est la faute du commandement.
VOIX A L'EXTREME GAUCHE. — C'est par la trahison des généraux bonapartistes...
M. CUNEO D'ORIANO. — C'est de votre place, qu'on demandait Sedan.
M. BERTEAUX. — Après Sedan on se révolta en France, et le maréchal Niel présenta un projet qui fut d'ailleurs beaucoup de peine à faire voter. On s'élevait contre le principe du service obligatoire.
M. LASIES. — Les républicains d'alors, Jules Simon, Jules Ferry, n'ont rien fait.
JULIES. — Jules Simon proposait le service universel.
M. LASIES. — A peu près votre système. C'est ce qui nous a menés à Sedan.
JULIES. — Ainsi, il résulte des déclarations de M. Lasies que le désastre de Sedan est dû à un projet de Jules Simon qui n'a jamais été appliqué.
M. BERTEAUX. — Les véritables responsables furent les membres de la majorité qui empêchèrent la garde nationale d'être organisée et armée que sur le papier. Ils empêchèrent un rudiment d'organisation qui aurait pu être notre salut.
Si Bazaine n'avait pas eu l'arrière pensée de réserver à Sedan la dernière loi de faire faire par lui, il n'aurait pas pu trahir avec une armée nationale.
M. ROUSSET. — Bazaine était un incapable. Il avait d'ailleurs accepté par traité l'empereur en refusant de ramener son armée à Châlons.
M. BERTEAUX. — L'effort colossal de Gambetta sauva l'honneur de la France.
M. DE ROOSAMBO. — Gambetta était un grand patriote, mais un déplorable stratège.
M. BERTEAUX. — Les conditions de la guerre d'aujourd'hui une armée nationale ne s'impose plus; mais les armées levées par Gambetta furent aussi héroïques que les volontaires de 1793.
Thiers ne voulait pas de nation armée. Loin d'avoir fait la loi de 1872 contre les socialistes, Thiers déclara dans une lettre à M. de Saint-Vallier qu'il ne voulait pas de service obligatoire qui mettrait un fusil dans les mains de chaque citoyen.
Le principe du service obligatoire fut cependant mis en œuvre, mais dans des conditions d'inégalité multiples.
Malgré ses imperfections, la loi de 1872 amena une administration dans nos méthodes d'instruction et combat.
Vint ensuite la loi de 1889. Pour n'adopter une loi de service des deux ans ? C'est qui était au moment de nos expéditions coloniales et qu'avec le service de deux ans on n'aurait pas pu organiser de corps expéditionnaires. L'orateur reproche surtout à cette dernière loi de ne faire faire qu'un an à 65,000 dispensés, tandis que les enfants du peuple font trois ans. Aussi le résultat de cette loi est-il de supprimer le réservoir où l'on pourrait puiser les soldats.
Le principe adopté par la commission est que tous les Français doivent faire un service égal. Dans ces conditions, elle a été obligée de réduire la durée du service à deux ans et de ne pas exagérer le nombre des dispensés. On aura ainsi des réserves ayant tous fait le même temps de service et on aura assuré l'homogénéité de l'armée.
Toutes les dispensés sans exception ont été supprimés, car en entrant dans la porte on laisserait aussitôt sentir les avantages réservés aux docteurs en droit ou en médecine, mais il n'y aura pas de mal, car les carrières libérales ne sont moins encouragées.
Par contre, la transformation s'est préoccupée de la situation des soutiens de famille et elle propose de donner aux familles nécessaires, pendant toute la durée du service de leurs soutiens, des allocations déterminées.
Tous les hommes valides seront occupés exclusivement à leur métier militaire et à la préparation de la guerre.
Les besoins nécessaires seront confiés aux hommes actuellement classés dans les services auxiliaires, c'est-à-dire aux hommes atteints d'infirmités légères.
La suppression des dispensés était indispensable pour le recrutement des cadres. Ce recrutement sera-t-il meilleur que le service de deux ans ? En ce qui concerne les sous-officiers il est absolument nécessaire que nous ayons des engagés, que les sous-officiers du contingent, réunis sur pied, puissent servir à leur tour, ce qu'on ne trouve pas en face de cette situation que, chaque année, la totalité des sous-officiers passerait dans la réserve où il y aurait plebs.
La commission est arrivée à cette conclusion qu'il faudrait les deux tiers de sous-officiers rengagés. Parmi les cavaliers, avec le service de deux ans, on aura 50 jours de plus d'instruction qu'avec le service de trois ans.
Les cadres de troisième année ne prennent d'ailleurs plus de part que les manœuvres et sont perdus pour l'instruction.
La commission propose du reste d'admettre quinze soldats rengagés dans chaque régiment de cavalerie.
Les hommes des régiments ne doivent pas être employés dans les établissements militaires à des travaux qui ne leur conviennent pas et qui, dans ces établissements pourraient faire eux-mêmes.
Après avoir montré que la taxe militaire est juste, le rapporteur expose les raisons pour lesquelles la commission a maintenu les périodes d'instruction pour les réservistes et territoriaux et autorise les dévancements d'appel.
Il ajoute que la loi nouvelle n'occasionnera que seize millions de dépenses. Il espère que la Chambre votera la loi parce que c'est une loi de justice sociale. (Applaudissements à gauche.)
La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 31 mai. — La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. FALLÉRIEUX.
Le Sénat valide l'élection de M. Courrège-Gonne, comme sénateur du département de la Gironde.
Il valide ensuite l'élection de M. Branger de la Ville Moyran, comme sénateur de l'Ille-et-Vilaine.
LE PRÉSIDENT annonce que M. Le Provost de Launay demande à interpellier le ministre de la guerre sur les incidents relatifs à la Marche de l'Armée.
Le ministre d'Etat se retire à la Chambre par la discussion de la loi militaire, la date de la discussion sera ultérieurement fixée.

LE SÉNAT

Interpellation Cléricale

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Falgout de Lamarzelle sur l'enseignement des crucifix placés dans les salles d'audience des cours et tribunaux.
DISCOURS DE M. HALGAN
M. HALGAN rappelle qu'en avril, immédiatement après la séparation du Parlement, le ministre de la Justice ordonna l'enlèvement des crucifix des prétoires. La circulaire porta la date du Vendredi-Saint, 1er mai.

Discours de M. Lamarzelle

M. LAMARZELLE s'attache à démontrer que la loi de vendémiaire an IV, sur laquelle s'est appuyé le garde des sceaux, est abrogée; des arrêts de cassation le constatent.
— Une loi de la République ne peut pas être invoquée contre elle-même, à moins que ce soit une loi de rétroactivité, ce qui n'est pas le cas.
— Une loi de la République ne peut pas être invoquée contre elle-même, à moins que ce soit une loi de rétroactivité, ce qui n'est pas le cas.
— Une loi de la République ne peut pas être invoquée contre elle-même, à moins que ce soit une loi de rétroactivité, ce qui n'est pas le cas.

L'Ordre du Jour Pur et Simple

Plusieurs ordres du jour sont présentés. L'un d'eux, déposé par les cléricaux, demande de remettre les crucifix dans les prétoires.
M. VALLE dit que le gouvernement accepte seulement l'ordre du jour pur et simple, présenté par la Gauche démocratique et l'Union républicaine.
Cet ordre du jour est voté par 173 voix contre 165.
La séance est levée à 5 h. 50. Séance vendredi.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 31 mai. — On sait que les conseils généraux doivent être renouvelés par moitié cette année; ce renouvellement s'effectue par moitié tous les trois ans.
Les élections de la Seine sont terminées. Les députés élus, dans les cantons sortants, sont conviés, selon toutes probabilités, pour le dimanche de juillet prochain, et les ballottages auront lieu, dans ce cas, le premier dimanche d'août.
De la sorte, les conseils généraux seront au complet pour leur session d'été qui s'ouvrira cette année le 22 août.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 31 mai. — On sait que les conseils généraux doivent être renouvelés par moitié cette année; ce renouvellement s'effectue par moitié tous les trois ans.
Les élections de la Seine sont terminées. Les députés élus, dans les cantons sortants, sont conviés, selon toutes probabilités, pour le dimanche de juillet prochain, et les ballottages auront lieu, dans ce cas, le premier dimanche d'août.
De la sorte, les conseils généraux seront au complet pour leur session d'été qui s'ouvrira cette année le 22 août.

LA GUERRE Russo - Japonaise

Comme on le verra par les informations qui suivent, les événements se précipitent sur le théâtre de la guerre et, dans leur ensemble, ils sont loin d'être favorables aux Russes.
En Mandchourie, la situation de Kouropatkin est fort critique et les Japonais sont maîtres de toute la péninsule de Liao-Toung, à l'exception de laquelle se trouve Port-Arthur qui, vraisemblablement, ne tardera pas à tomber en leur pouvoir.
DEJA, LES TROUPES JAPONAISES OCCUPENT DALNY, port de mer important situé à 40 kilomètres à peine au nord-est de Port-Arthur.
Après avoir évacué Dalny, les Russes y avaient mis le feu, mais les Japonais ont pu éviter l'incendie et ils occupent maintenant cette importante position, en dépit des ridicules leçons et des prières impuissantes des pères ivrognes.

Un amiral russe pendu

On télégraphie d'Odessa l'information suivante que nous reproduisons sous les plus expresses réserves et uniquement à titre documentaire.
— Le bruit court que le prince X..., contre-amiral de la marine russe, a été condamné à mort par le conseil de guerre de Port-Arthur et vient d'être pendu.
Le prince qui nourrissait une rançonne féroce à l'égard du grand duc Cyrille et de l'amiral Makharoff aurait caché à bord du Petropavlovsk une machine infernale et provoqué ainsi la destruction de ce vaisseau.

Mines japonaises à Vladivostok

Petersbourg, 31 mai. — Un télégramme du Novoié Vrémia dit que les Japonais, profitant du broilard, ont semé des mines autour de la baie de Vladivostok, notamment dans la baie Pierre-le-Grand.
Une barque coréenne a sauté dans le golfe Ooussouri.

2.000 cosaques prisonniers

Novelé Gohé russe en Mandchourie. — Vive émoi à Pétersbourg.
Petersbourg, 31 mai. — Dans les milieux mondains et militaires règne une très vive émotion. La nouvelle court en effet qu'un nouveau combat long et sanglant, s'est engagé au nord de Fong-Hang-Tcheu.
Les Japonais seraient parvenus à entourer deux mille cosaques, les auraient obligés à mettre bas les armes et auraient pris 2.000 prisonniers.

La Russie et la Chine

UN BRUIT SENSATIONNEL.
Un journal anglais, le Daily Express, se fait télégraphier de Tien-Tsin une nouvelle sensationnelle. A l'en croire, le prince Tchong aurait été informé officiellement que la Russie évacuait la Mongolie et la Chine dont il n'aurait pas le consentement formel à la concession d'une voie ferrée d'une longueur de 770 milles allant de Kaïgan à travers la Mongolie chinoise jusqu'à 80 milles du baïkal. La Russie proposerait également d'évacuer complètement le territoire de la Chine qui lui accordait en bail le territoire d'Ilil.
C'est information nous paraît absolument fantaisiste, étant donné qu'elle est lancée par un journal ayant l'habitude d'exagérer systématiquement les nouvelles; mais si, par miracle, elle était confirmée, elle comporterait un véritable coup de théâtre qui aurait pour conséquence de mettre fin à la guerre sino-japonaise.
Les Japonais, en effet, sont entrés en campagne parce que la Russie ne voulait pas évacuer, selon ses promesses, la Mandchourie; si elle l'évacuait maintenant, la raison même de la guerre disparaîtrait. C'est pour cela que cette information ne peut être prise au sérieux. Jamais la Russie ne fera une telle proposition en pleine guerre, alors qu'elle vient de subir toute une série de revers. Ce serait se reconnaître vaincue et son prestige aux yeux du monde se s'en relèverait jamais. Il ne faut donc accepter cette nouvelle que sous les plus expresses réserves et si nous la considérons, c'est uniquement à titre de curiosité.

Le siège de Port-Arthur

PRÉPARATIFS D'ATTAQUE.
Tokio, 31 mai. — L'amiral Toyo a envoyé lundi matin de bonne heure quatre canonniers, deux contre-torpilleurs et deux torpilleurs à la défense de Port-Arthur; ces navires ont été accablés par un feu violent des batteries de terre.
La canonnière numéro 3 a été atteinte par un obus, un officier a été tué et trois hommes blessés, la canonnière a été endommagée.
Les autres navires n'ont subi aucune avarie.
Les navires japonais ont reconquis l'existence d'une nouvelle station de projecteurs électriques au canal de navigation, ils ont fait forts sur le promoteur ou au sud de Lao-Ti-Chan.
Une dépêche de Tokio au « Daily Express » confirme un détachement japonais, commandé par le major général Nankamoura, a occupé vendredi Lao-Sha-Tun, promoteur qui fait saillie dans la baie de Failsen-Wei, et que ce détachement a pris quatre canons, beaucoup de munitions et quarante-six wagons de chemin de fer.

Mort de M^{lle} Léon Bourgeois

Paris, 31 mai. — M. Léon Bourgeois, député, ancien président de la Chambre, vient de lui encore d'être cruellement frappé, après une courte maladie, par un infarctus par un infarctus. Hier, Mme Léon Bourgeois, qui, avec le dévouement admirable de mères, avait jusqu'au dernier moment disputé son enfant à la mort et avait contracté au chevet de la malade les germes de la terrible maladie, a succombé à son tour.
On sait que M. Léon Bourgeois avait récemment renoncé à poser de nouveau sa candidature à la présidence de la Chambre, afin de pouvoir mieux veiller au traitement de sa jeune fille. L'affection et les soins les plus dévoués n'ont pu avoir raison de la maladie. Mme Léon Bourgeois s'est éteinte tranquillement hier, à six heures du soir, à Saint-Germain, dans la maison où son mari l'avait fait transporter, il y a peu de temps.

L'affaire Dreyfus

LES DÉMARCHES DE L'ÉTAT-MAJOR. — Le général Dreyfus. — La subordination de l'état-major. — Comment les faits furent découverts.
Paris, 31 mai. — Voici de nouveaux renseignements sur la grave affaire militariste dont nous avons parlé hier.
La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de décider, en vertu de ses attributions, de procéder à une instruction sur certains points spéciaux de son enquête. C'est ainsi qu'il y a une dizaine de jours, elle confiait au conseiller Laurent-Athalin le soin d'examiner minutieusement la comptabilité du bureau des renseignements, afin de savoir si des sommes n'avaient pas été versées au témoin Czernuski, à l'occasion de son voyage à Rennes au moment du procès de 1890.
Samedi soir, M. Laurent-Athalin se rendit au ministère de la guerre où un officier le conduisit dans l'État-major au bureau des renseignements. Là on lui communiqua les registres de comptabilité. Or, en examinant les feuilles des mois de juillet, août et septembre 1890, le magistrat constata des altérations d'écriture. Son attention se porta notamment sur une ligne portant la mention suivante: « Remis à Austerlitz 20.000 francs. » Et il remarqua que le mot « Austerlitz » avait été écrit

L'Armée de Kouropatkin

LA GRAINTE D'ETRE GERNE.
Londres, 31 mai. — On mande de Tcheou au « Daily Express » :
Sur l'ordre direct du tsar, l'armée russe à Liao-Yang marche vers le sud-est.
Le général Kouropatkin va s'établir dans une position située un peu au sud-est de Liao-Yang.
Ce mouvement est motivé par les manœuvres enveloppantes des Japonais, qui menacent de tourner les Russes, s'ils ne se portent pas en avant et ne livrent pas bataille.

La protestation du Pape

Un débat à la Chambre italienne. — Les droits d'Italie. — Déclarations du gouvernement. — Hommage à la France.
Rome, 31 mai. — De très intéressantes déclarations ont été faites à la Chambre italienne, au sujet de la protestation du pape contre la visite de M. Loubet à Rome.
Tout d'abord, M. Bossi avait déclaré que la Chambre devait envoyer ses remerciements à M. Combes qui a donné au gouvernement italien un si précieux conseil.
M. Mazza a ensuite questionné M. Giolitti sur les intentions du gouvernement vis-à-vis des protestations renouvelées du pape contre l'intégrité de l'Etat.
M. Mazza lui a fait la protestation suivante: « Je suis sûr que vous n'avez pas protesté contre l'expulsion des congrégations et la suppression des crucifix dans les tribunaux, le Vatican se lève maintenant fiévreusement contre le fait accompli, le pape proteste contre l'expulsion des congrégations et la suppression des crucifix dans les tribunaux, le Vatican se lève maintenant fiévreusement contre le fait accompli, le pape proteste contre l'expulsion des congrégations et la suppression des crucifix dans les tribunaux... »

Obseques Civiles

du Recteur de l'Académie de Bordeaux.
Bordeaux, 31 mai. — Ce matin, mardi, à dix heures et demie, ont eu lieu au milieu d'un immense concours de population les obsèques purement civiles de M. Bizos, recteur de l'Académie de Bordeaux.
M. Bizos, ancien secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, beau-frère de M. Bizos, conduisait le deuil, accompagné de M. Bayel, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique.
M. Bizos était né à Paris, au mois de décembre 1835. Après des brillantes études à l'Ecole normale supérieure, d'où il sortit en 1857 pour être nommé professeur de rhétorique au lycée d'Avignon. Nommé au lycée de Besançon, il fut appelé, en 1875, à la chaire de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix dont il fut, quelques années plus tard, le doyen.
Recteur de l'Académie de Grenoble en 1890, de Dijon en 1893, de Montpellier en 1898, M. Bizos fut, la même année, le 15 octobre, appelé à la tête de l'Académie de Bordeaux.

LES OBSEQUES CIVILES

du Recteur de l'Académie de Bordeaux.
Bordeaux, 31 mai. — Ce matin, mardi, à dix heures et demie, ont eu lieu au milieu d'un immense concours de population les obsèques purement civiles de M. Bizos, recteur de l'Académie de Bordeaux.
M. Bizos, ancien secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, beau-frère de M. Bizos, conduisait le deuil, accompagné de M. Bayel, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique.
M. Bizos était né à Paris, au mois de décembre 1835. Après des brillantes études à l'Ecole normale supérieure, d'où il sortit en 1857 pour être nommé professeur de rhétorique au lycée d'Avignon. Nommé au lycée de Besançon, il fut appelé, en 1875, à la chaire de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix dont il fut, quelques années plus tard, le doyen.
Recteur de l'Académie de Grenoble en 1890, de Dijon en 1893, de Montpellier en 1898, M. Bizos fut, la même année, le 15 octobre, appelé à la tête de l'Académie de Bordeaux.

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

LE GENERAL ANDRÉ ET M. COMBES.
Paris, 31 mai. — La « Liberté », feuille nationaliste, dans les assertions sont par conséquent fort suspectes, publie les lignes suivantes que nous reproduisons sous toutes réserves purement à titre d'information :
— Des rapports d'Etat ont été envoyés au conseil des ministres de ce matin, entre le général André et M. Combes, au sujet de la Marche de l'Armée.
Le général André, ministre de la guerre, s'est plaint, en termes amers, auprès du président du conseil, de l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, qui, par la bouche du président du conseil lui-même, lui a laissé toute la responsabilité de l'autorisation accordée à la participation officielle de l'armée dans la semaine d'entreprise de réclamation organisée par le « Matin ».
A plusieurs reprises, en effet, M. Combes, président du conseil, a insisté auprès de M. Combes — et le « Journal officiel » reproduit, ce matin, ses déclarations — pour lui faire remarquer que l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, le ministre de la guerre seul. Bien plus, M. Combes, en réponse à une interruption d'un membre du centre, a répliqué — ce que le « Journal officiel » ne dit pas: « Que voulez-vous donc comme sanction? Les députés de la gauche de la Guerre? » M. Combes stipulait bien par cette déclaration qu'il « lâchait » le général André et qu'un ordre du jour défavorable n'atteindrait que le ministre de la guerre.

LES OBSEQUES CIVILES

du Recteur de l'Académie de Bordeaux.
Bordeaux, 31 mai. — Ce matin, mardi, à dix heures et demie, ont eu lieu au milieu d'un immense concours de population les obsèques purement civiles de M. Bizos, recteur de l'Académie de Bordeaux.
M. Bizos, ancien secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, beau-frère de M. Bizos, conduisait le deuil, accompagné de M. Bayel, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique.
M. Bizos était né à Paris, au mois de décembre 1835. Après des brillantes études à l'Ecole normale supérieure, d'où il sortit en 1857 pour être nommé professeur de rhétorique au lycée d'Avignon. Nommé au lycée de Besançon, il fut appelé, en 1875, à la chaire de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix dont il fut, quelques années plus tard, le doyen.
Recteur de l'Académie de Grenoble en 1890, de Dijon en 1893, de Montpellier en 1898, M. Bizos fut, la même année, le 15 octobre, appelé à la tête de l'Académie de Bordeaux.

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

LE GENERAL ANDRÉ ET M. COMBES.
Paris, 31 mai. — La « Liberté », feuille nationaliste, dans les assertions sont par conséquent fort suspectes, publie les lignes suivantes que nous reproduisons sous toutes réserves purement à titre d'information :
— Des rapports d'Etat ont été envoyés au conseil des ministres de ce matin, entre le général André et M. Combes, au sujet de la Marche de l'Armée.
Le général André, ministre de la guerre, s'est plaint, en termes amers, auprès du président du conseil, de l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, qui, par la bouche du président du conseil lui-même, lui a laissé toute la responsabilité de l'autorisation accordée à la participation officielle de l'armée dans la semaine d'entreprise de réclamation organisée par le « Matin ».
A plusieurs reprises, en effet, M. Combes, président du conseil, a insisté auprès de M. Combes — et le « Journal officiel » reproduit, ce matin, ses déclarations — pour lui faire remarquer que l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, le ministre de la guerre seul. Bien plus, M. Combes, en réponse à une interruption d'un membre du centre, a répliqué — ce que le « Journal officiel » ne dit pas: « Que voulez-vous donc comme sanction? Les députés de la gauche de la Guerre? » M. Combes stipulait bien par cette déclaration qu'il « lâchait » le général André et qu'un ordre du jour défavorable n'atteindrait que le ministre de la guerre.

LES OBSEQUES CIVILES

du Recteur de l'Académie de Bordeaux.
Bordeaux, 31 mai. — Ce matin, mardi, à dix heures et demie, ont eu lieu au milieu d'un immense concours de population les obsèques purement civiles de M. Bizos, recteur de l'Académie de Bordeaux.
M. Bizos, ancien secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, beau-frère de M. Bizos, conduisait le deuil, accompagné de M. Bayel, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique.
M. Bizos était né à Paris, au mois de décembre 1835. Après des brillantes études à l'Ecole normale supérieure, d'où il sortit en 1857 pour être nommé professeur de rhétorique au lycée d'Avignon. Nommé au lycée de Besançon, il fut appelé, en 1875, à la chaire de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix dont il fut, quelques années plus tard, le doyen.
Recteur de l'Académie de Grenoble en 1890, de Dijon en 1893, de Montpellier en 1898, M. Bizos fut, la même année, le 15 octobre, appelé à la tête de l'Académie de Bordeaux.

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

LE GENERAL ANDRÉ ET M. COMBES.
Paris, 31 mai. — La « Liberté », feuille nationaliste, dans les assertions sont par conséquent fort suspectes, publie les lignes suivantes que nous reproduisons sous toutes réserves purement à titre d'information :
— Des rapports d'Etat ont été envoyés au conseil des ministres de ce matin, entre le général André et M. Combes, au sujet de la Marche de l'Armée.
Le général André, ministre de la guerre, s'est plaint, en termes amers, auprès du président du conseil, de l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, qui, par la bouche du président du conseil lui-même, lui a laissé toute la responsabilité de l'autorisation accordée à la participation officielle de l'armée dans la semaine d'entreprise de réclamation organisée par le « Matin ».
A plusieurs reprises, en effet, M. Combes, président du conseil, a insisté auprès de M. Combes — et le « Journal officiel » reproduit, ce matin, ses déclarations — pour lui faire remarquer que l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, le ministre de la guerre seul. Bien plus, M. Combes, en réponse à une interruption d'un membre du centre, a répliqué — ce que le « Journal officiel » ne dit pas: « Que voulez-vous donc comme sanction? Les députés de la gauche de la Guerre? » M. Combes stipulait bien par cette déclaration qu'il « lâchait » le général André et qu'un ordre du jour défavorable n'atteindrait que le ministre de la guerre.

LES OBSEQUES CIVILES

du Recteur de l'Académie de Bordeaux.
Bordeaux, 31 mai. — Ce matin, mardi, à dix heures et demie, ont eu lieu au milieu d'un immense concours de population les obsèques purement civiles de M. Bizos, recteur de l'Académie de Bordeaux.
M. Bizos, ancien secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, beau-frère de M. Bizos, conduisait le deuil, accompagné de M. Bayel, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique.
M. Bizos était né à Paris, au mois de décembre 1835. Après des brillantes études à l'Ecole normale supérieure, d'où il sortit en 1857 pour être nommé professeur de rhétorique au lycée d'Avignon. Nommé au lycée de Besançon, il fut appelé, en 1875, à la chaire de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix dont il fut, quelques années plus tard, le doyen.
Recteur de l'Académie de Grenoble en 1890, de Dijon en 1893, de Montpellier en 1898, M. Bizos fut, la même année, le 15 octobre, appelé à la tête de l'Académie de Bordeaux.

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

LE GENERAL ANDRÉ ET M. COMBES.
Paris, 31 mai. — La « Liberté », feuille nationaliste, dans les assertions sont par conséquent fort suspectes, publie les lignes suivantes que nous reproduisons sous toutes réserves purement à titre d'information :
— Des rapports d'Etat ont été envoyés au conseil des ministres de ce matin, entre le général André et M. Combes, au sujet de la Marche de l'Armée.
Le général André, ministre de la guerre, s'est plaint, en termes amers, auprès du président du conseil, de l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, qui, par la bouche du président du conseil lui-même, lui a laissé toute la responsabilité de l'autorisation accordée à la participation officielle de l'armée dans la semaine d'entreprise de réclamation organisée par le « Matin ».
A plusieurs reprises, en effet, M. Combes, président du conseil, a insisté auprès de M. Combes — et le « Journal officiel » reproduit, ce matin, ses déclarations — pour lui faire remarquer que l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, le ministre de la guerre seul. Bien plus, M. Combes, en réponse à une interruption d'un membre du centre, a répliqué — ce que le « Journal officiel » ne dit pas: « Que voulez-vous donc comme sanction? Les députés de la gauche de la Guerre? » M. Combes stipulait bien par cette déclaration qu'il « lâchait » le général André et qu'un ordre du jour défavorable n'atteindrait que le ministre de la guerre.

LES OBSEQUES CIVILES

du Recteur de l'Académie de Bordeaux.
Bordeaux, 31 mai. — Ce matin, mardi, à dix heures et demie, ont eu lieu au milieu d'un immense concours de population les obsèques purement civiles de M. Bizos, recteur de l'Académie de Bordeaux.
M. Bizos, ancien secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, beau-frère de M. Bizos, conduisait le deuil, accompagné de M. Bayel, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique.
M. Bizos était né à Paris, au mois de décembre 1835. Après des brillantes études à l'Ecole normale supérieure, d'où il sortit en 1857 pour être nommé professeur de rhétorique au lycée d'Avignon. Nommé au lycée de Besançon, il fut appelé, en 1875, à la chaire de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix dont il fut, quelques années plus tard, le doyen.
Recteur de l'Académie de Grenoble en 1890, de Dijon en 1893, de Montpellier en 1898, M. Bizos fut, la même année, le 15 octobre, appelé à la tête de l'Académie de Bordeaux.

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

LE GENERAL ANDRÉ ET M. COMBES.
Paris, 31 mai. — La « Liberté », feuille nationaliste, dans les assertions sont par conséquent fort suspectes, publie les lignes suivantes que nous reproduisons sous toutes réserves purement à titre d'information :
— Des rapports d'Etat ont été envoyés au conseil des ministres de ce matin, entre le général André et M. Combes, au sujet de la Marche de l'Armée.
Le général André, ministre de la guerre, s'est plaint, en termes amers, auprès du président du conseil, de l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, qui, par la bouche du président du conseil lui-même, lui a laissé toute la responsabilité de l'autorisation accordée à la participation officielle de l'armée dans la semaine d'entreprise de réclamation organisée par le « Matin ».
A plusieurs reprises, en effet, M. Combes, président du conseil, a insisté auprès de M. Combes — et le « Journal officiel » reproduit, ce matin, ses déclarations — pour lui faire remarquer que l'interpellation qui venait d'être faite par le gouvernement, le ministre de la guerre seul. Bien plus, M. Combes, en réponse à une interruption d'un membre du centre, a répliqué — ce que le « Journal officiel » ne dit pas: « Que voulez-vous donc comme sanction? Les députés de la gauche de la Guerre? » M. Combes stipulait bien par cette déclaration qu'il « lâchait » le général André et qu'un ordre du jour défavorable n'atteindrait que le ministre de la guerre.

La Russie et la Chine

UN BRUIT SENSATIONNEL.
Un journal anglais, le Daily Express, se fait télégraphier de Tien-Tsin une nouvelle sensationnelle. A l'en croire, le prince Tchong aurait été informé officiellement que la Russie évacuait la Mongolie et la Chine dont il n'aurait pas le consentement formel à la concession d'une voie ferrée d'une longueur de 770 milles allant de Kaïgan à travers la Mongolie chinoise jusqu'à 80 milles du baïkal. La Russie proposerait également d'évacuer complètement le territoire de la Chine qui lui accordait en bail le territoire d'Ilil.
C'est information nous paraît absolument fantaisiste, étant donné qu'elle est lancée par un journal ayant l'habitude d'exagérer systématiquement les nouvelles; mais si, par miracle, elle était confirmée, elle comporterait un véritable coup de théâtre qui aurait pour conséquence de mettre fin à la guerre sino-japonaise.
Les Japonais, en effet, sont entrés en campagne parce que la Russie ne voulait pas évacuer, selon ses promesses, la Mandchourie; si elle l'évacuait maintenant, la raison même de la guerre disparaîtrait. C'est pour cela que cette information ne peut être prise au sérieux. Jamais la Russie ne fera une telle proposition en pleine guerre, alors qu'elle vient de subir toute une série de revers. Ce serait se reconnaître vaincue et son prestige aux yeux du monde se s'en relèverait jamais. Il ne faut donc accepter cette nouvelle que sous les plus expresses réserves et si nous la considérons, c'est uniquement à titre de curiosité.

Le siège de Port-Arthur

PRÉPARATIFS D'ATTAQUE.
Tokio, 31 mai. — L'amiral Toyo a envoyé lundi matin de bonne heure quatre canonniers, deux contre-torpilleurs et deux torpilleurs à la défense de Port-Arthur; ces navires ont été accablés par un feu violent des batteries de terre.
La canonnière numéro 3 a été atteinte par un obus, un officier a été tué et trois hommes blessés, la canonnière a été endommagée.
Les autres navires n'ont subi aucune avarie.
Les navires japonais ont reconquis l'existence d'une nouvelle station de projecteurs électriques au canal de navigation, ils ont fait forts sur le promoteur ou au sud de Lao-Ti-Chan.
Une dépêche de Tokio au « Daily Express » confirme un détachement japonais, commandé par le major général Nankamoura, a occupé vendredi Lao-Sha-Tun, promoteur qui fait saillie dans la baie de Failsen-Wei, et que ce détachement a pris quatre canons, beaucoup de munitions et quarante-six wagons de chemin de fer.

Mort de M^{lle} Léon Bourgeois

Paris, 31 mai. — M. Léon Bourgeois, député, ancien président de la Chambre, vient de lui encore d'être cruellement frappé, après une courte maladie, par un infarctus par un infarctus. Hier, Mme Léon Bourgeois, qui, avec le dévouement admirable de mères, avait jusqu'au dernier moment disputé son enfant à la mort et avait contracté au chevet de la malade les germes de la terrible maladie, a succombé à son tour.
On sait que M. Léon Bourgeois avait récemment renoncé à poser de nouveau sa candidature à la présidence de la Chambre, afin de pouvoir mieux veiller au traitement de sa jeune fille. L'affection et les soins les plus dévoués n'ont pu avoir raison de la maladie. Mme Léon Bourgeois s'est éteinte tranquillement hier, à six heures du soir, à Saint-Germain, dans la maison où son mari l'avait fait transporter, il y a peu de temps.

L'affaire Dreyfus

LES DÉMARCHES DE L'ÉTAT-MAJOR. — Le général Dreyfus. — La subordination de l'état-major. — Comment les faits furent découverts.
Paris, 31 mai. — Voici de nouveaux renseignements sur la grave affaire militariste dont nous avons parlé hier.
La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de décider, en vertu de ses attributions, de procéder à une instruction sur certains points spéciaux de son enquête. C'est ainsi qu'il y a une dizaine de jours, elle confiait au conseiller Laurent-Athalin le soin d'examiner minutieusement la comptabilité du bureau des renseignements, afin de savoir si des sommes n'avaient pas été versées au témoin Czernuski, à l'occasion de son voyage à Rennes au moment du procès de 1890.
Samedi soir, M. Laurent-Athalin se rendit au ministère de la guerre où un officier le conduisit dans l'État-major au bureau des renseignements. Là on lui communiqua les registres de comptabilité. Or, en examinant les feuilles des mois de juillet, août et septembre 1890, le magistrat constata des altérations d'écriture. Son attention se porta notamment sur une ligne portant la mention suivante: « Remis à Austerlitz 20.000 francs. » Et il remarqua que le mot « Austerlitz » avait été écrit

La Russie et la Chine

UN BRUIT SENSATIONNEL.
Un journal anglais, le Daily Express, se fait télégraphier de Tien-Tsin une nouvelle sensationnelle. A l'en croire, le prince Tchong aurait été informé officiellement que la Russie évacuait la Mongolie et la Chine dont il n'aurait pas le consentement formel à la concession d'une voie ferrée d'une longueur de 770 milles allant de Kaïgan à travers la Mongolie chinoise jusqu'à 80 milles du baïkal. La Russie proposerait également d'évacuer complètement le territoire de la Chine qui lui accordait en bail le territoire d'Ilil.
C'est information nous paraît absolument fantaisiste, étant donné qu'elle est lancée par un journal ayant l'habitude d'exagérer systématiquement les nouvelles; mais si, par miracle, elle était confirmée, elle comporterait un véritable coup de théâtre qui aurait pour conséquence de mettre fin à la guerre sino-japonaise.
Les Japonais, en effet, sont entrés en campagne parce que la Russie ne voulait pas évacuer, selon ses promesses, la Mandchourie; si elle l'évacuait maintenant, la raison même de la guerre disparaîtrait. C'est pour cela que cette information ne peut être prise au sérieux. Jamais la Russie ne fera une telle proposition en pleine guerre, alors qu'elle vient de subir toute une série de revers. Ce serait se reconnaître vaincue et son prestige aux yeux du monde se s'en relèverait jamais. Il ne faut donc accepter cette nouvelle que sous les plus expresses réserves et si nous la considérons, c'est uniquement à titre de curiosité.

Le siège de Port-Arthur

PRÉPARATIFS D'ATTAQUE.
Tokio, 31 mai. — L'amiral Toyo a envoyé lundi matin de bonne heure quatre canonniers, deux contre-torpilleurs et deux torpilleurs à la défense de Port-Arthur; ces navires ont été accablés par un feu violent des batteries de terre.
La canonnière numéro 3 a été atteinte par un obus, un officier a été tué et trois hommes blessés, la canonnière a été endommagée.
Les autres navires n'ont subi aucune avarie.
Les navires japonais ont reconquis l'existence d'une nouvelle station de projecteurs électriques au canal de navigation, ils ont fait forts sur le promoteur ou au sud de Lao-Ti-Chan.
Une dépêche de Tokio au « Daily Express » confirme un détachement japonais, commandé par le major général Nankamoura, a occupé vendredi Lao-Sha-Tun, promoteur qui fait saillie dans la baie de Failsen-Wei, et que ce détachement a pris quatre canons, beaucoup de munitions et quarante-six wagons de chemin de fer.